Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 7-8

Artikel: Hommage à Max Weber
Autor: Möri, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385450

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

59e année | Juillet / Août | No 7/8

Hommage à Max Weber

Par *Jean Möri*

Mercredi 2 août, entouré de quelques-uns de ses amis de l'Union syndicale suisse, Max Weber fêtera avec sa simplicité coutumière son soixante-dixième anniversaire.

A l'occasion de cet événement, l'Université de Berne, en coopération avec l'USS, l'USC et le PSS a publié aux Editions Herbert Lang, à Berne, un vaste ouvrage de quelque quatre cents pages intitulé: *Max Weber – Im Kampf um soziale Gerechtigkeit – Combat pour la Justice sociale.*

Parmi les félicitations et les hommages, il faut noter les adresses de reconnaissance de la Faculté de droit et de sciences économiques de la ville de Berne, de l'Union syndicale suisse, de l'Union suisse des coopératives de consommation et du Parti socialiste suisse.

En langue allemande, dans les contributions d'amis, on retiendra spécialement «Sein Leben, sein Denken, sein Wirken» (Sa vie, sa pensée, son influence) d'Arnold Gysin; «Laudatio», de Fritz Marbach; «Der Schweizerische Gewerkschaftsbund nach dem ersten Weltkrieg» (L'Union syndicale suisse après la première guerre mondiale), du président d'honneur de l'USS, Robert Bratschi; «Entwicklung der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz», de Paul Schmid-Amman.

Jeanne Hersch et Charles-Henri Barbier apportent également leur contribution substantielle à cet ouvrage, en une belle langue française. La première intitule son étude: «La Suisse et l'Europe.» Le second excelle une fois de plus dans sa spécialité «Coopération – Max Weber, grand serviteur d'un grand mouvement».

En quelque huit chapitres sont reproduits ensuite des textes de l'auteur, sans commentaires quand ils sont de nature scientifique, avec de brèves explications quand ils exposent les problèmes de temps révolus, afin de les rendre compréhensibles aux lecteurs qui n'ont pas connu cette époque. La Suisse en Europe – Mouvement de rénovation et nouvel ordre économique pendant les années trente – Problèmes

économiques – Aspects de la politique économique et sociale suisse – Socialisme – Syndicats – Coopératives et problèmes de l'éducation, tels sont les thèmes généraux de classement de ces riches matières, pleines d'enseignement, dont une grande partie est toujours d'actualité. Ces reproductions sont dans la plus grande partie de langue allemande. Enfin, la longue bibliographie énumère les œuvres multiples et diverses de cet homme exceptionnel qui se prolongent à travers d'innombrables activités toujours dans l'action sociale.

Avant d'enseigner, le maître ès-sciences économico-sociales, en syndicalisme, coopération et socialisme, poussa fort loin ses propres études aux universités de Zurich et Berne d'abord, jusqu'en Angleterre et même aux Etats-Unis d'Amérique ensuite. Un universitaire dont les doctorats et le titre de professeur n'ont diminué en rien la modestie et même l'humilité du militant. D'aucuns ont voulu voir en Max Weber un doctrinaire impénitent. Ces myopes ont confondu des convictions profondes et la foi en un idéal profondément humain avec le sectarisme.

Max Weber fit ses premières armes en qualité de rédacteur de la *Volksstimme*, de Saint-Gall, de 1922 à 1926.

Puis il fut appelé au secrétariat de l'Union syndicale suisse, en qualité de collaborateur scientifique. Il enrichit la grande centrale syndicale de son savoir, de son dévouement, de son dynamisme communicatif, de ses dons exceptionnels d'éducateur et de vulgarisateur de 1926 à 1941. Si la préoccupation romande des Pierre Aragno, René Robert, Emile Giroud et d'autres finit par attirer l'attention de la Commission syndicale suisse, c'est bien à lui qu'on le doit, avec cette première réalisation d'un statut de la communauté professionnelle, voté au printemps de l'année 1941. Depuis, les travaux d'une commission fédérale d'experts chargée de l'étude du problème pour donner suite au postulat Robert accepté au Conseil national, ont conduit à un enterrement de première classe. Mais les idées ressuscitent et celle-là pourrait bien devenir réalité avant qu'il soit très longtemps. Les «Neuf propositions pour une plus grande parité professionnelle» élaborées laborieusement par une équipe de secrétaires syndicaux et patronaux vaudois est à ce propos d'excellent augure! Bien d'autres gros œuvres de l'Union syndicale suisse portent la marque de ce syndicaliste d'élite, par exemple l'initiative de crise, elle aussi enterrée prématurément en votation populaire, qui renaquit de ses cendres à l'heure de la menace nazie au cours de la seconde guerre mondiale, sous la forme d'un délégué du Conseil fédéral à la création d'occasions de travail, l'inoubliable M. Zipfel. Mais on pense aussi au problème constant des finances fédérales, à l'équilibre nécessaire entre impôts fédéraux directs et indirects, à la politique agricole, au développement de la législation pour la protection des travailleurs ou des assurances sociales, et surtout à la lutte constante pour un syndicalisme démocratique et libre.

Ce fut ensuite la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment qui appela Max Weber à sa présidence. Juste le temps de faire un pont de 1941 à 1944.

Ce fut encore sur appel que Max Weber entra au cours de cette année 1944 à la direction de l'Union suisse des coopératives de consommation, dont il fut d'ailleurs nommé président en 1946.

En 1951, c'est le couronnement de cette brillante carrière: l'élection au Conseil fédéral par ses pairs du Parlement. Il sera le ministre des finances conscient et véritablement responsable. A tel point que le peuple ayant rejeté le projet de réforme des finances fédérales qu'il avait réussi à faire accepter aussi bien par ses collègues du collège gouvernemental que par le Parlement, il démissionna et remit son lourd portefeuille à disposition de l'Assemblée fédérale. D'aucuns lui ont reproché cette décision. Dans le système collégial de gouvernement qui est le nôtre, on voit très rarement un ministre rendre son portefeuille sous prétexte qu'un de ses projets n'a pas recueilli l'agrément populaire. Mais ce ministre-là ne voulut pas l'entendre de cette oreille, pour la bonne, honnête et simple raison qu'il ne se sentait plus en mesure d'aller au-delà des concessions qu'il avait consenti dans le projet rejeté par le peuple sans se renier lui-même et sans trahir la confiance que ses mandants avait mise en lui. Un fait qui donne la mesure de l'homme.

Max Weber représenta sa candidature au Conseil national en 1955. Il a été élu par les électeurs bernois avec le plus grand nombre de suffrages. Ce qui constitue le meilleur témoignage d'estime et de confiance que le peuple pouvait lui offrir. Il reprit donc la place au Parlement qu'il avait conquise en 1939 déjà et qu'il avait dû abandonner ensuite de son élection au Conseil fédéral. Son autorité morale s'est encore accrue. Il continue à la mériter par son objectivité, sa science, sa consciense et son souci de servir.

Dans cet hommage au meilleur des militants ouvriers, on voudrait bien reproduire la longue liste de ses œuvres et marquer mieux encore les différentes étapes de sa carrière.

Mais Max Weber, bien qu'il vienne d'être opéré d'une hernie il y a quelques jours, est en parfaite santé et n'a que faire d'une espèce de nécrologie avant la lettre.

Notre objet était simplement d'associer tous les syndicalistes de Suisse romande aux témoignages de reconnaissance qui vont sans doute le faire rougir de confusion, dans son inaltérable modestie, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Mais depuis que cet hommage a été écrit, Eugène Hug a consacré à cet ami exceptionnel un article d'une telle qualité dans la *Correspondance syndicale suisse* que nous n'hésitons pas à le reproduire intégralement ainsi d'ailleurs qu'une étude de Max Weber lui-même, «La Suisse et les Nations Unies», d'une brûlante actualité.

A notre ami toujours ingambe, l'œil vif et le cerveau clair, dont l'humour délicieux sait tempérer les interventions précises et nettes, nous souhaitons encore de belles et fructueuses années, dans la recherche qui est sa vie même, au service des travailleurs et des moins bien lotis.

La paix sociale est une conquête permanente. Elle a besoin pour perdurer de militants de cette sorte, clairvoyants, désintéressés, décidés et dévoués.

Au service de la justice sociale

Par *Eugène Hug*

S'il est un homme dont on peut dire que sa vie tout entière a été au service d'une noble idée et d'une juste cause, c'est bien notre ami Max Weber – qui fêtera son septantième anniversaire le 2 août. C'est l'occasion, non seulement pour le mouvement ouvrier, mais pour tous ceux qui participent à la construction sociale du pays, de rendre un juste hommage à ce combattant infatigable, dont les travaux et les jours ont été animés par une unique et constante volonté: élargir le champ de la solidarité et de la justice.

Cette volonté, Max Weber l'a exprimée en ces termes dans l'un de ses nombreux écrits, dont la masse et la qualité ne sont pas l'un de nos moindres sujets d'étonnement: «Ce n'est pas la connaissance scientifique qui est l'agent de la transformation du monde, mais la loi morale. Seul un socialisme animé par la foi dans la justice et par l'amour de l'humanité peut avoir la force immense qui est nécessaire pour changer, renouveler la condition de l'homme et pour édifier une communauté socialiste digne de ce nom.» Max Weber n'a cessé d'affirmer que l'on ne peut lutter valablement pour la justice sociale que si l'on vise vraiment, sans arrière-pensée, à une société juste reposant sur le respect de la personne, considérée indépendamment de ses biens matériels, de sa position sociale, voire de ses capacités. Ce respect doit être «tout particulièrement affirmé à l'égard des économiquement faibles». Ce texte, cité par Arnold Gysin dans sa très belle introduction à l'ouvrage publié pour le septantième anniversaire de notre ami, est tout aussi actuel aujourd'hui qu'hier; il caractérise toute son activité.

Peu de vies ont été marquées par une telle fidélité à soi-même et à la cause que l'on a embrassée. Cette fidélité court comme un fil rouge à travers toute cette laborieuse existence et d'une étape à l'autre: c'est déjà celle de l'étudiant, du jeune rédacteur de la *St. Galler Volksstimme;* c'est celle du conseiller économique de l'Union syndicale, du